APPROVISIONNEMENT EN CIMENT À CONSTANTINE

Turcs et Chinois en difficulté

Encore une fois, les entreprises en charge de la réalisation des projets dits prioritaires se plaignent des pénuries répétées du ciment.

Photo : DR

Le chef de projet turc (de l'entreprise ECE TUR INSAAT A.S), qui dirige les travaux de réalisation des 430 appartements de type F3 (65 m²) au niveau de la nouvelle ville Massinissa, un projet inscrit dans le cadre d'un programme de 1 500 logements sociaux- locatifs financés par un fonds saoudien, a exprimé, il y a quelques jours, les besoins de son entreprise en ciment.

«Le déficit s'élève à près de 100 tonnes/jour. La cimenterie de Hamma Bouziane ne nous livre que 30 tonnes/jour alors que nos besoins sont de l'ordre de 160 tonnes/jour. Nous avons été obligés de passer un contrat avec celle de M'Sila qui nous approvisionne à hauteur de 40 tonnes/jour mais c'est insuffisant», a-t-il estimé, à l'occasion d'une inspection effectuée par le DG de l'OPGI (Office de promotion et de gestion immobilière) de Constantine dans des chantiers confiés à des entreprises étrangères. «Des approvisionnements indispensables pour, dira-t-il, maintenir la cadence des travaux et terminer dans les délais». ECE TUR INSAAT A.S, en maître d'œuvre pour la première fois en Algérie, construit selon la méthode industrielle et devrait, selon le planning prévisionnel, achever les gros œuvres d'ici mars prochain. Une autre contrainte a été soulevée par ce même chef de projet, à savoir les lenteurs administratives quant à l'octroi du permis du travail aux ouvriers et autres cadres turcs. Des lenteurs qui, avancera-t-il, «ne leur permettent pas de doter, à temps, les chantiers en moyens humains». Et au DG de l'OPGI de Constantine, M. N. Azzam, de répliquer : «Il faut que tout le monde se mette au rythme de ces entreprises que nous avons engagées dans la réalisation des programmes de logements, surtout pour acquérir la technologie et apprendre l'organisation. Pour nous, c'est un chantier école où nous allons mobiliser les ingénieurs recrutés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle pour qu'ils affûtent leurs connaissances.» Rappelons néanmoins que la réalisation de ces 430 logements, qui devraient être livrés au deuxième semestre 2010, a été confiée à ce groupement turc après la résiliation du contrat avec l'entreprise publique GECO, décidée sur la base de certaines défaillances constatées sur le terrain surtout en délai de réalisation d'un lot de 510 logements (55 unités ont été achevées par GECO, ECE TUR INSAAT A.S réalisera 430 pour un montant de 87 milliards de centimes et 25 autres, soit l'achèvement d'un bâtiment déjà entamé par GECO, devront être construites par des entrepreneurs privés algériens pour un montant de 7,5 milliards de centimes).

L'OPGI a également résilié en 2008 le contrat d'un autre groupement turc, URANSAN en l'occurrence, dans le cadre de la réalisation du reste de ce même programme des 1 500 logements financés par les Saoudiens. Des travaux qui n'ont toujours pas été repris, selon M. Azzam.

L'autre site inspecté par M. Azzam est le chantier des 700 logements confié à l'entreprise chinoise CSCEC dans le cadre du programme de la résorption de l'habitat précaire. La chef du projet n'a, elle aussi, pas manqué d'exprimer son regret d'avoir perdu en délais à cause notamment de l'insuffisance en approvisionnement du ciment.

«Nous avons perdu beaucoup de temps à cause de l'insuffisance des livraisons en ciment même si actuellement notre quota (40 tonnes/jour) est suffisant pour la réalisation des corps d'état secondaires», regrettera-t-elle.

Enfin, il convient de signaler que l'éradication des habitations précaires à Constantine (bidonvilles et autres) nécessitera 12 000 logements. 14 000 sont en cours de réalisation dans le cadre des programmes confiés à l'OPGI de Constantine toutes formules confondues, dont 4 500 unités sont en phase d'étude. L'OPGI est en mesure de livrer, selon son DG, 2 500 unités d'ici à la fin de l'année. Des logements que les commissions ad hoc affecteront ultérieurement.

L. H.

PROJETS AGRICOLES À L'ABANDON À EL-OUED

Des agriculteurs au chômage

Plusieurs projets agricoles lancés à coups de centaines de milliards sont à l'arrêt avec un matériel d'irrigation laissé à l'abandon depuis plus de trois ans et des jeunes agriculteurs voués au chômage et à la détresse.

Bénéficiaires des périmètres de mise en valeur agricole dans le cadre du programme Sud de 3 000 ha dans la wilaya d'El-Oued, de jeunes fellahs et futurs exploitants de la région dénoncent la «hogra administrative du ministre de l'Agriculture». Ils sont quelque 1 249 bénéficiaires du programme Sud à attendre la concrétisation de ces projets, depuis 2006.

Ces jeunes agriculteurs seraient, selon leurs dires, «pris en otages par le staff ministériel et la MADR, GCA, CNMA, SGP». Dans un communiqué rendu public, les associations concernées déclarent que ces différends ont «pour origine un enjeu qui nous échappe, mais dont la finalité apparente est de nuire à l'avenir de centaines de familles et de remettre en cause le programme spécial Sud». Il faut savoir que 9 périmètres de l'ordre des 3 000 ha inscrits au titre du programme spécial Sud ont été suspendus alors que le taux de réalisation est de 60%. Les agriculteurs de la région font également état de la dégradation persistante des installations et autres équipements acquis à des prix élevés. Suite à ce blocage, les bénéficiaires de ces projets se retrouvent à la case départ.

Au chômage, des dizaines d'entre eux auraient gagné la Libye pour se consacrer à la production de la pomme de terre. Ce sont aussi 3 000 jeunes universitaires qui ont été dûment désignés par la wilaya pour bénéficier de terres agricoles. Un jeune parmi eux s'est suicidé par pendaison et un autre se serait noyé en haute mer dans une tentative de harga vers l'Italie. L'on se pose des questions sur les mesures promises par le ministère de l'Agriculture pour booster le secteur. Idem pour les promesses de Benaïssa de prendre en charge ce dossier.

Ce dernier s'engagea, lors d'une rencontre à Touggourt, en pleine période électorale, faut-il le souligner, à prendre en charge les doléances des fellahs. Des promesses qui se font toujours attendre. Depuis, le ministre de l'Agriculture aurait même refusé d'accorder une audience aux associations de fellahs.

Devant cette situation, les agriculteurs en appellent au président de la République pour se pencher sur la situation qui va en s'aggravant pour des centaines de familles.

Wassila Z.

SESSION CRIMINELLE À SKIKDA

31 affaires inscrites au rôle

La 1re session criminelle de l'année judiciaire 2009/2010 se tiendra du 2 au 30 novembre prochain au nouveau palais de justice, avec au rôle 31 affaires réparties de la manière suivante : 15 en première instance, 15 ayant fait l'objet d'un pourvoi en cassation et une par opposition.

«Ce nombre peut être extensible, une liste additive pourrait être insérée lors du dérou-lement des auditions», nous dira le procureur général adjoint, lors d'une audience qu'il nous a accordée dans son bureau, dimanche, au nouveau palais de justice. Les affaires traitant d'homicide volontaire sont au nombre de 8, dont 4 en première instance. D'ailleurs, en ouverture de la session, l'affaire du meurtre du front de mer, dont la victime n'est une femme d'une trentaine d'années, décédée après avoir reçu plusieurs coups de couteau.

Les faits remontent au mois de janvier passé. Les 23 autres affaires sont relatives au terrorisme et aux mœurs (3 pour chacune d'elles), d'as-sociation de malfaiteurs (7), de violences (4), de faux et usage de faux (2) et d'évasion fiscale (2). Le nombre des accusés dans ces affaires s'élève, quant à lui, à 27, dont une femme impliquée dans le meurtre d'un nouveau-né.

Parmi eux, 23 ont bénéficié d'une liberté provisoire, alors que 2 sont toujours en fuite. Selon les déclarations du procureur général adjoint, «on relève une baisse dans la criminalité que justifie, entre autres, le nombre revu à la hausse des affaires qui y sont liées et traitées par la cour d'assises». Optimiste, notre interlocuteur nous signale également que «toutes les conditions matérielles et humaines sont réunies pour garantir la réussite de cet événement judiciaire. Toutes les convocations ont été adressées à qui de droit, les droits à la défense garantis pour chacun des inculpés, bref, tous les dossiers sont bien ficelés». Pour rappel, lors de la précédente session, 53 affaires ont été inscrites au rôle.

Zaid Zoheir

ANNABA

La Protection civile sensibilise sur les risques des inondations

Le théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba a abrité ce lundi une journée portes ouvertes comportant une exposition photos et des tableaux statistiques, ainsi que du matériel de secours, dans le cadre de la semaine d'information et de sensibilisation du large public sur les risques des inondations.

Des dépliants informant sur les différents types d'inondations, leur surveillance ainsi que la conduite à tenir pendant et après celles-ci ont été distribués. Il est fait part également dans ces documents des consignes à observer en cas d'inondations. Par ailleurs, et dans le même cadre, la direction de la Protection civile de Annaba a programmé durant cette semaine la diffusion de messages d'information et des recommandations de prudence à travers les ondes de la radio locale. Comme elle a pris l'initiative d'une journée d'étude au profit des responsables locaux.

Les élèves des trois paliers de l'éducation nationale, en plus de ceux des Instituts et centres de formation professionnelle seront également visés par cette campagne.

La direction de la Protection civile de Annaba a mobilisé à cet effet une bonne partie de ses effectifs. Ainsi, des agents et officiers de ce corps de secours auront à animer et encadrer l'ensemble de ces activités programmées dans un but évident de diminuer les risques potentiels des inondations, ces catastrophes naturelles à l'origine de dégâts humains et matériels dont l'Algérie a eu à souffrir ces dernières années.

A ce sujet, et à la lecture des statistiques affichées à cette occasion dans le hall du théâtre régional de Annaba, il ressort que durant les 9 premiers mois de l'année 2009, les pompiers de cette wilaya ont eu à intervenir plus de 520 fois pour porter secours aux citoyens menacés par des inondations, avec un pic de 426 uniquement pour le mois de septembre écoulé marqué par de graves inondations dans cette wilaya.

Il y a lieu de noter que les éléments de la Protection civile ne sont intervenus dans ce genre de catastrophes que 70 fois, et ce, pour toute l'année 2008.

A. Bouacha

KHENCHELA

Démolition de l'ancien abattoir

Suite aux différentes décisions de fermeture entreprises par la direction du commerce de la wilaya et sur ordre du wali de Khenchela, M. Mabrouk Beliouz, les services de l'urbanisme ont entamé dans la journée de lundi la démolition de l'abattoir sis au chef-lieu de wilaya et situé à proximité du collège Hassouri et de la banque centrale.

Cet établissement a été durant des années le calvaire des autorités et de la direction du commerce et surtout des habitants à cause des odeurs qui s'y dégageaient surtout pendant l'été. Ce même édifice a fait l'objet à maintes reprises de plusieurs inspections de la direction du commerce qui a à son tour signalé plusieurs infractions : absence d'hygiène et des conditions d'abattage et de stokage.

Pour cela, une décision a été prise pour sa fermeture, ce qui a poussé les autorités locales à enregistrer l'opération d'un nouvel abattoir. Le terrain a été choisi et les travaux ont débuté. Mais la question qui se pose est : où s'effectueront les opérations d'abattage et dans quelles conditions ? A noter que le terrain de l'ancien abattoir sera réservé pour la réalisation du nouveau siège de la daïra ou d'un jardin public, a-t-on appris de source bien informée.

Benzaïm Abdelouhab